

DEUX ANS DE GOUVERNEMENT CSV ET DP

Pas de madeleine de Proust pour Frieden

Fabien Grasser

Deux ans après son accession au pouvoir, le gouvernement Frieden se distingue par son manque de dialogue. Le ministre du Travail et la ministre de la Santé sont particulièrement visé·es par l'opposition et par les syndicats, au point de nourrir des rumeurs de remaniement.

L'association d'étudiant·es Acel est fort mécontente de la tournure prise par la « Studentenfoire » depuis que l'événement a déménagé de Luxexpo à Belval. Cette localisation provisoire pendant le covid est devenue définitive. Difficultés logistiques, réduction du nombre de stands et promotion excessive de l'Université du Luxembourg sont les griefs que l'Acel adresse à Stéphanie Obertin, la discrète ministre DP de l'Enseignement supérieur. « Nous avons exprimé le regret de ne plus être assez consultés et entendus dans l'organisation de la foire », écrit l'Acel dans un communiqué du 9 novembre. Elle dit avoir « fait face à un ministère qui n'était pas prêt à un dialogue constructif ».

S'il fallait établir un top 10 des mots qui identifient le gouvernement Frieden depuis deux ans, « dialogue » occuperait assurément la première marche du podium. Tandis que syndicats, opposition et société civile fustigent son absence, le gouvernement rabâche, à contre-courant, son « indéfendable attachement » à cette pierre angulaire du modèle luxembourgeois. « Le dialogue est leur talon d'Achille », statue Franz Fayot. « Ils mettent à mal tout le système avec un chef qui décide et l'intendance qui doit suivre », résume le député LSAP auprès du woxx. « Il n'y a pas de dialogue », convient également la députée écolo Sam Tanson. « Il ne faut pas s'étonner de voir de grosses mobilisations contre la politique de ce gouvernement. Sur les pensions, ils ont fait semblant de dialoguer, mais le résultat ne reflète absolument pas les consultations », illustre l'ancienne ministre Déi Gréng, relevant une multiplication des conflits.

« Frieden ne comprend pas bien les rapports de force au Luxembourg et dans son propre parti », analyse pour sa part David Wagner. Comme

ses deux homologues de l'opposition, le député Déi Lénk se réfère à l'antagonisme qui traverse le parti chrétien-social entre son aile libérale, emmenée par Luc Frieden, et son aile sociale, incarnée par le chef des député·es CSV, Marc Spautz. Les trois élus semblent convenir que c'est aujourd'hui le propre parti de Luc Frieden qui est le mieux placé pour le freiner dans sa conception verticale du pouvoir.

Depuis deux ans, c'est sur le front social que les tensions sont les plus vives. Les attaques contre les acquis sociaux ont poussé les deux premiers syndicats du privé, l'OGBL et le LCGB, à se constituer en Union des syndicats, un scénario inimaginable il y a encore deux ans. À l'instar de la CGFP, le syndicat de la fonction publique, ils disent faire face à un mur. « On nous consulte et puis Luc Frieden décide seul » est devenu la formule quasi rituelle dans la bouche des syndicalistes. Les laborieuses négociations sociales tripartites menées en juillet et en septembre n'ont pas apaisé le climat. Le 9 octobre dernier, la présidente de l'OGBL, Nora Back, et son homologue du LCGB, Patrick Dury, ont adressé une lettre au vitriol au premier ministre pour dire leur défiance à l'égard du ministre du Travail, le CSV Georges Mischo. Leurs « relations sont arrivées au point mort », écrivent les responsables syndicaux, qui remettent en cause aussi bien les

compétences que le comportement provocateur du ministre. Interrogé par RTL, ce dernier s'est défendu en s'affichant en partisan du dialogue social, tout en reconnaissant des erreurs et en déplorant aussi les « coups sous la ceinture » que le propre parti de Luc Frieden est aujourd'hui le mieux à même de freiner sa conception verticale du pouvoir.

« C'est Frieden qui devrait se remanier »

Révélé publiquement un mois après son envoi, ce libelle attise les récentes rumeurs de remaniement autour du gouvernement Frieden. On dit Georges Mischo et sa collègue de la Santé, Martine Deprez, sur un siège éjectable, tandis que le ministre des Finances, Gilles Roth, fourbirait ses armes pour prendre la place du « CEO ». « Je n'ai lu ça que dans la presse », coupe d'emblée David Wagner. Le député Déi Lénk affirme que ce n'est pas un sujet dans les couloirs du parlement, ajoutant : « Mais on ne me dit peut-être pas tout. » Concernant Georges Mischo, le ministre du gouvernement qui s'attire le plus les foudres de l'opposition et des syndicats, David Wagner a la dent dure : « Il ne comprend rien au droit du travail, et on dirait qu'il ne s'y intéresse même pas. Tout ce qu'il semble savoir, c'est qu'il ne faut pas contrarier le patronat. Il ne mesure pas la gravité

de la situation dans laquelle il a mis le gouvernement. » Pourquoi l'avoir nommé à ce poste, s'interroge néanmoins l'élu de la gauche, pour qui la question ne porte pas tant sur le bonhomme que sur la politique menée : « C'est Frieden qui devrait se remanier lui-même », grince-t-il.

« Ce n'est jamais très bon signe s'il faut dégager un ministre du Travail, mais c'est vraiment problématique qu'un ministre du Travail ne puisse pas parler avec les syndicats », constate aussi Franz Fayot. « Sur un éventuel remaniement, je ne suis pas dans le secret des dieux », poursuit l'ancien ministre socialiste de l'Économie. Il note au passage que « Luc Frieden n'est pas non plus habile avec les syndicats », soulignant les relations devenues exécrables avec le LCGB, un syndicat traditionnellement proche du CSV. « Le CSV a toujours eu une sensibilité sociale, mais avec Frieden, c'est business first, et Mischo ne soigne pas du tout l'aile gauche du parti », observe encore l'élu LSAP.

« C'est au premier ministre de décider du sort de Georges Mischo. C'était son choix politique de le nommer, alors que c'est un domaine dans lequel le CSV disposait d'une réelle expertise », dit Sam Tanson. « Mais si Frieden fait suite à la demande des syndicats, ce serait un signe de faiblesse », remarque à juste titre l'élu écologiste, qui ne semble dès lors pas trop croire à un remaniement.

Après Mischo, les syndicats ciblent Deprez

Après Georges Mischo, c'est au tour de Martine Deprez de faire l'objet d'une lettre courroulée de la part de Nora Back et de Patrick Dury. Selon les informations du woxx, les deux responsables syndicaux de l'OGBL et du LCGB ont adressé un courrier à Luc Frieden concernant sa ministre de la Santé. En cause, l'absence de dialogue et le peu de cas fait de leurs positions sur les réformes en cours dans le secteur de la santé. Ces reproches suivent l'annonce de la ministre d'autoriser la création de sociétés privées de médecins et d'étendre les soins ambulatoires hors du système public (lire également ci-contre). S'ils reconnaissent bien l'existence de ce courrier, les syndicats ne veulent pas en dévoiler le contenu exact, se défendant par ailleurs d'être l'origine de la fuite de la lettre qui visait Georges Mischo. Le cas de Martine Deprez apparaît différent de celui de son collègue ministre du Travail. Pas de sorties intempestives ou provocatrices chez la ministre de la Santé, mais une absence de positionnement qui a irrité au plus haut point les syndicats et les élus de l'opposition pendant le processus sur la réforme des retraites. « Elle agit comme une fonctionnaire qui n'a pas à donner son opinion et qui pense qu'il suffit de trancher au juste milieu pour bien faire, alors qu'on attend d'elle qu'elle fasse de la politique », charge le député Déi Lénk David Wagner.

AVIS



PHOTO : FABIEN GRASSER

Quand l'actuel ministre du Travail rencontre un ancien ministre du Travail, de quoi parlent-ils ? Le socialiste Dan Kersch (à droite) a peut-être tenté de convertir Georges Mischo aux vertus du dialogue social, au cours de cet échange capté lors de la réception de Nouvel An de la CSL, le 16 janvier dernier.

Qui sera président du CSV ?

Il n'empêche, le ministre du Travail n'en rate pas une. Ce 12 novembre, il a par exemple suggéré d'intégrer au calcul du salaire minimum des prestations publiques gratuites, comme l'école, les transports ou les maisons-relais... De quoi faire bondir les syndicats, au lendemain d'une importante décision de la Cour de justice de l'Union européenne sur la directive salaire minimum adéquat, mettant à mal la copie du gouvernement luxembourgeois sur le sujet. Ces derniers jours ont également replacé Martine Deprez sous les feux de la rampe. La ministre de la Santé et de la Sécurité sociale fait face à une nouvelle tempête alors qu'elle accorde son feu vert à la création de sociétés privées de médecins, qui pourront y effectuer des examens et dispenser des soins jusqu'à présent assurés par l'hôpital public. Il s'agit de l'une des revendications phares de l'Association des médecins et médecins-dentistes (AMMD), qui vient de suspendre son conventionnement avec la Caisse nationale de santé. Syndicats et opposition de gauche y voient un pas vers une privatisation du système public de santé et alertent sur le danger d'une médecine à deux vitesses.

Quant au scénario d'un Gilles Roth en embuscade derrière Luc Frieden, il fait sourire les élus d'opposition, tant les ambitions de l'actuel ministre CSV des Finances relèvent du secret de polichinelle. Tout en soulignant ses profonds désaccords politiques avec lui, Sam Tanson reconnaît à l'ancien bourgmestre de Mamer cette ouverture au dialogue qui manque tant à Luc Frieden. Un avis également partagé par les syndicats, qui ont salué son rôle positif dans le dossier du déficit de la caisse de maladie. Pour autant et à moins d'une crise majeure, l'on voit mal l'actuel premier ministre lui céder son siège.

« Il faudra voir si Frieden restera président du parti au prochain congrès du CSV », anticipe Sam Tanson. « Pour l'instant, Frieden tient toujours le bon bout, mais s'il continue à baisser dans les sondages, il va y avoir un conflit », abonde le député socialiste Franz Fayot. Soit dit en passant, les études d'opinion épargnent toujours les ministres DP, qui, à l'image de Xavier Bettel, jouissent d'une insolente popularité. Ils ne sont pourtant pas exempts de reproches lorsqu'il est question de dialogue, comme le montre la protestation de l'Acel ou encore la manière dont Lex Delles, le ministre de l'Économie, a dégainé son projet de loi sur l'extension des heures d'ouverture dans le commerce, sans consulter les syndicats.

Quoi qu'il en soit, pour Sam Tanson, « ce gouvernement est en grande difficulté : il ne tient aucune de ses promesses, y compris celles qu'il a faites au patronat ». Cet échec démontre les mensonges d'une « campagne électorale menée avec trois ou quatre formules à la limite du populisme », affirme l'élu avec amertume. Incontestablement, « Luc Frieden ne réussit pas à imposer son agenda néolibéral comme il l'avait pensé, c'est plus compliqué que ça », souligne également David Wagner. Le député Déi Lénk se veut cependant plus nuancé : « Sur les pensions, les syndicats ne peuvent pas vraiment dire qu'ils ont gagné, car c'est le gouvernement qui y a gagné en contraignant les gens à travailler huit mois de plus. Les salariés y perdent, et le gouvernement a réussi à passer malgré la mobilisation syndicale du 28 juin. Il y a aussi des reculs sur le droit du travail, avec les heures d'ouverture dans le commerce. »

Vu sous cet angle, le « dialogue » n'est pas près de devenir la madeleine de Proust d'un Luc Frieden que l'on voit mal dévier de sa trajectoire.

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : travaux

Date limite de remise des plis :
17/12/2025 10:00

Intitulé :

Travaux d'installation de piscine - traitement d'eau (lot 18) à exécuter dans l'intérêt du Neie Bouneweger Lycée Luxembourg.

Description :

3 filtres à sable, 3 pompes, réseaux reprise / injection, réseau eau potable, ultrafiltration, injection chlore + flocculant.

La durée des travaux est de 90 jours ouvrables, à débuter le 1er semestre 2027.

Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection :

Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumission.

Conditions d'obtention du dossier :

Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :

Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N° avis complet sur pmp.lu : 2502701

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

se propose d'engager pour les besoins de
l'Institut national des langues Luxembourg

Un/une chargé/e de cours de luxembourgeois à tâche complète ou partielle et à durée indéterminée ou déterminée à partir du mois de février 2026.

Date limite de la candidature :
21 novembre 2025

Les personnes désireuses de postuler adresseront leur candidature à Madame la directrice de l'Institut national des langues Luxembourg par courriel à candidatures@inll.lu et par courrier à l'adresse, 21, bd de la Foire L-1528 Luxembourg.

Pour de plus amples détails veuillez consulter la page internet de l'Institut national des langues Luxembourg sous le lien suivant : www.inll.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : travaux

Date limite de remise des plis :
19/12/2025 10:00

Intitulé :

Travaux de carrelages de piscine à exécuter dans l'intérêt du domaine thermal à Mondorf-les-Bains - rénovation et mise en conformité.

Description :

Fourniture et pose de carrelage y compris travaux d'étanchéité et tous les travaux accessoires, à réaliser dans 3 piscines publiques. Les piscines concernées ont la particularité pour deux d'entre-elles, d'être à eau thermale.

La durée des travaux est de 347 jours ouvrables répartis en 3 phases (103 jours piscine de rééducation, 120 jours piscine « Badesee », 144 jours piscine thermale), à débuter au courant du 1er semestre 2026.

Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection :

Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions d'obtention du dossier :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N° avis complet sur pmp.lu : 2502772